

à amoindrir l'autorité sacrée des évêques toujours unie à celle du souverain Pontife lui-même. Non, agir ainsi, ce n'est guère préparer la voie à celui qui parle pour enseigner la vérité et faire régner l'amour. Le devoir du catholique, de quelque parti politique qu'il soit, est clair en ce moment ; c'est d'attendre avec confiance et d'accepter avec joie la direction que lui donnera le chef de l'Eglise, qui est le premier à veiller aux intérêts religieux de ses enfants.

“ Agrérez, Monseigneur et messieurs, avec mes vœux les plus sincères, l'expression renouvelée de mon estime et de ma reconnaissance.”

Pierre et son curé

PIERRE. — J'ai l'honneur de vous saluer, M. le curé.

LE CURÉ. — Soyez le bienvenu, M. Pierre, d'autant plus qu'il y a près d'un siècle que je ne vous ai pas vu.

PIERRE. — Non pas un siècle, M. le curé, mais bel et bien un an, si ma mémoire est fidèle.

LE CURÉ. — M'auriez-vous boudé, par hasard ?

PIERRE. — Nullement, M. le curé. Mais si votre question est un reproche indirect, j'avoue qu'il est passablement mérité.

LE CURÉ. — Je voulais seulement vous faire comprendre, M. Pierre, que je suis toujours heureux de vous voir.

PIERRE. — Merci de votre bienveillance. Puisque vous me dispensez d'explications qui ressembleraient peut-être à celles de l'enfant qui arrive à l'école après l'heure réglementaire, je vous demande la faveur de reprendre notre causerie au point où nous l'avons laissée, il y a un an.

LE CURÉ. — S'il vous plaît me rappeler sur quel sujet.

PIERRE. — Sur la question scolaire du Manitoba.

LE CURÉ. — Dites plutôt, sur la Comédie scolaire de Manitoba ; bien que tous les acteurs de ce drame ne soient pas des comédiens.

PIERRE. — Le mot est peut-être plus juste, mais c'est une comédie qui n'amuse pas tout le monde.

LE CURÉ. — Qui n'amuse guère la minorité catholique en particulier.

PIERRE. — Il est facile de le concevoir en se supposant, pour un instant, dans la même position.